



Prélevements abusifs par assurance et fai internet

Par **scurff**, le **10/03/2011** à **12:01**

Bonjour,

Ma demande est simple, engagé depuis 2 ans chez un FAI internet, ils m'ont prélevés abusivement 6 euros supplémentaires (dont 3 € chaque mois depuis 2 mois) et je n'ai reçu aucune lettre, ou mail ou appel me signifiant une quelconque augmentation. Afin de me protéger contre celà j'ai contacté SAV pour leur signalé, plusieurs fois mais je n'ai toujours pas eu de réponse.

Puis je révoquer les prélèvements automatiques, afin de régler les prochaines par cheque? ou autre moyen?
Qu'est ce que je risque?

J'ai le meme type de probleme avec mon assurance qui me doit 15 euros depuis 2 mois alors que des modifications de mon contrat ont été opérés (assurance en ligne, mais aucune nouvelle du nouveau contrat)

Puis je révoquer egalelement?

Merci beaucoup,

Le prélèvement automatique est il obligatoire? car tous les FAI et autre passent et ne proposent que ce mode de reglement!?

Merci